centre généalogique ou oauphiné

BP 311 - 38011 Grenoble Cedex 1

Tél: 09 52 22 00 02



Bulletin de liaison n°54

Décembre 2014



Le mot de la Présidente

Cette année 2014 qui s'achève a encore été particulièrement bien remplie pour le Centre Généalogique du Dauphiné, avec de nombreuses rencontres, que ce soit entre ses membres ou bien avec la communauté des généalogistes d'autres horizons : tenue de notre assemblée générale annuelle à Morestel, organisation de notre traditionnelle journée anniversaire à la Côte Saint-André, participation au 6e Forum de généalogie Rhône-Alpes à Péronnas, présence de l'antenne de la région parisienne au salon Gene@2014 de la FFG à Paris et enfin, organisation conjointe avec Ex Libris Dauphiné du 23e salon du livre de régionalisme alpin à Grenoble. Comme tous les ans, c'est aussi bien volontiers que nous avons pris part aux manifestations locales organisées par les autres associations généalogiques

de la région : CGS, SAGA, EGDA... Enfin, rappelons aussi les travaux et réunions généalogiques annuelles ou semestrielles de nos groupes locaux, toujours aussi actifs pour assurer le rayonnement du CGD sur le terrain, au plus près de nos membres résidant en Isère ou en région parisienne, et leur apporter aide, services et convivialité dans la quête de leurs racines familiales.

Retrouvez toutes les photographies de ces différents événements, et bien d'autres, dans la galerie accessible sur notre site internet à partir des pages réservées aux adhérents. Nous reviendrons plus en détail sur toutes ces manifestations dans notre prochain bulletin de mars 2015.

Et bien sûr 2014 aura également été l'année de lancement d'un nouveau projet que nous avions tous beaucoup à cœur de pouvoir mener : le projet « Bleuets 38 » de recensement de nos valeureux poilus isérois tombés pour la France lors de la première guerre mondiale. Nous vous en avons déjà parlé et il sera à nouveau évoqué plus loin dans ce bulletin. Après les premiers tours de roue, 2015 sera l'année de montée en puissance de ce projet, avec en point d'orgue, l'organisation à Grenoble de la 2^e Rencontre Généalogique Nationale sur la Grande Guerre par notre Association, ce qui représente une opportunité structurante pour le Centre Généalogique du Dauphiné qui saisit là une occasion unique de se frotter à la mise en place de grands événements de portée nationale et de voir émerger de nouvelles bonnes volontés et compétences en vue de préparer l'avenir.

En cette fin d'année 2014, je tiens à vous remercier de la confiance que vous accordez à tous les membres du Conseil d'Administration et de votre fidélité au Centre Généalogique du Dauphiné. Le travail ne manque certes pas et il nous reste bien sûr encore beaucoup à faire. Nous accusons notamment toujours un important retard sur la publication de nouveaux relevés paroissiaux, d'état civil ou de notaires informatisés. Toutefois, suite à un important travail de perfectionnement de nos outils de gestion mené en 2014, nous nous apprêtons à faire une importante avancée dans la manière de les traiter désormais et serons enfin en mesure de communiquer d'ici à début mars 2015 près de 330000 nouveaux actes. Ceci représente le fruit du travail de nombreux bénévoles depuis la dernière mise à jour de 2012 : qu'ils soient tous à nouveau remerciés de leur implication et de leur patience, et souhaitons que d'autres continuent à les rejoindre car c'est bien sûr un travail sans fin.

Dans ce domaine, dans celui du projet Bleuets et dans bien d'autres encore, nous avons bien sûr toujours grand besoin de forces vives. Par conséquent si vous avez un peu de temps à mettre au service de notre communauté, sur place ou à distance grâce à internet, n'hésitez pas à vous faire connaître. Nous vous trouverons sans aucun doute une place à votre mesure et à votre goût :

C'est tous ensembles que nous pourrons continuer à faire vivre et évoluer le CGD.

Je ne voudrais pas terminer sans rendre hommage à deux figures marquantes qui nous ont hélas quittés cette année, d'abord **Roger Thomas-Billot**, créateur et responsable du groupe local des Terres Froides, puis **Michèle Méary**, épouse de Gérard, responsable de l'antenne de la région parisienne. Ce bulletin vous propose quelques lignes sur eux et, nous avons bien sûr aussi une pensée pour tous nos autres disparus dont nous n'avons pas toujours connaissance aussitôt.



BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS

ILS S'EN SONT ALLES CETTE ANNEE...

Adhésion 2015

Voici revenu le moment de renouveler votre adhésion et, nous l'espérons, votre abonnement à la revue **Généalogie & Histoire**. Pour nos adhérents qui n'ont pas de connexion internet nous joignons à ce document le bulletin d'adhésion qu'ils pourront utiliser pour le règlement de leur cotisation et de leur abonnement.

Mais nous vous rappelons que nous avons mis en place fin 2011 le paiement en ligne sécurisé, et nous vous encourageons vivement à utiliser ce mode de règlement qui fait gagner à notre trésorier un temps considérable. Vous avez été 711 membres à choisir avec succès ce mode d'adhésion en 2012, puis 880 en 2013 et enfin 986 en 2014 et nous vous en remercions. Toutes les informations sur notre site internet public :

www.cgdauphine.org
à la rubrique "adhérer".

Assemblée Générale

Réservez votre journée du

samedi 11 avril 2015

pour l'Assemblée Générale de l'Association qui aura lieu cette année

à BELMONT (canton du Grand Lemps).

Nous espérons vivement vous y voir venir participer activement aux orientations de votre Association.

Comme d'habitude, nous vous y présenterons les réalisations de l'année 2014 ainsi que nos projets futurs, au premier rang desquels l'organisation de la

2e Rencontre Généalogique Nationale sur la Grande Guerre

organisée par le CGD

à GRENOBLE, au Fort de la Bastille, les 6 et 7 juin 2015,

autres dates à retenir d'urgence dans vos agendas, donc!

Au deuxième semestre nous avons également l'intention d'organiser, comme en 2011 et 2013 une

3^e rencontre généalogique dauphinoise

dont le format, la date et le lieu restent toutefois encore à définir car nous souhaiterions pouvoir la combiner avec notre journée anniversaire afin de ne pas multiplier les événements. Roger THOMAS-BILLOT nous a quittés après plusieurs années de maladie, mais il était resté actif dans le groupe local des Terres Froides avec l'aide de son épouse Marcelle. Nous l'avions encore compté parmi nous lors de l'assemblée générale de 2013 à Biol.

Roger laissera un grand vide dans le monde de la généalogie et au Centre Généalogique du Dauphiné.

Il avait créé en 1998 dans les Terres Froides le premier groupe local de l'association, qu'il avait animé depuis lors, secondé par son épouse Marcelle.



Lors de la journée anniversaire de l'Association du 4 octobre dernier nous avons pu partager avec beaucoup de plaisir ce moment convivial avec **Michelle MEARY**:



Hélas, le lendemain matin elle a été prise d'un malaise et elle est décédée le samedi suivant. Bien sûr, nous ne pourrons pas oublier son sourire et sa disponibilité. Elle était devenue un pilier du CGD pour la tenue de notre stand dans les congrès nationaux de la FFG où sa bonne humeur et son entrain vont désormais grandement nous manquer. Avec Gérard, son époux, elle a donné son temps sans compter à l'antenne de la région parisienne et aux recherches que pouvaient lui demander les adhérents. Les archives de Paris n'avaient aucun secret pour elle. Gérard reste à votre disposition pour toutes recherches sur Paris.

... NOUS NE LES OUBLIONS PAS

et nous avons également une pensée pour les autres membres du CGD qui nous ont quittés en 2014 et dont la disparition ne nous est pas toujours connue.

PROJET BLEUETS 38





Monument aux morts de la Verpillière

D'août 1914 jusqu'à novembre 1918 s'est déroulé un des épisodes les plus sombres de l'histoire de l'humanité, cette guerre que l'on appela la "Grande Guerre" ou la "Der des Ders" et pendant laquelle 9 700 000 militaires de plus d'une vingtaine de pays belligérants auraient perdu la vie.

Encore ces chiffres ne font-ils aucunement état des 8 871 000 victimes civiles estimées ni des 21 200 000 blessés. Et que dire enfin des innombrables survivants (malgré tout...) de ce cataclysme (73 800 000 combattants au total auraient été mobilisés) traumatisés à jamais pour la plupart d'entre eux qui avaient côtoyé l'horreur et en avaient rapporté les stigmates, sinon toujours dans leur chair, au moins dans leurs esprits.

Pour la France, les pertes se seraient élevées à 1 397 000 militaires tués, et pour le nombre d'Isérois tués ou disparus le chiffre exact n'est toujours pas connu aujourd'hui avec certitude, mais ils seraient environ 18 000. Pas une famille qui n'ait été épargnée: un père, un frère, un cousin mort à Verdun, dans les Vosges ou bien plus loin, sur le front d'Orient... C'est certainement pour cela que cette tragédie reste encore aujourd'hui solidement ancrée dans notre mémoire collective.

C'est la raison pour laquelle le Centre Généalogique du Dauphiné), sous la bannière "Projet Bleuet 38", a décidé de s'associer, avec le concours de ses bénévoles, à la démarche du « Projet Bleuets» initiée par l'Association Généalogique des Alpes Maritimes sous l'impulsion active de Florent FASSI et soutenue par la Fédération Française de Généalogie.

Pourquoi ce projet au CGD?

Devant la profusion d'initiatives et la floraison de sites internet ou de publications présentant différents aspects de la Grande Guerre, on peut légitimement se demander ce que nous pouvons encore espérer découvrir et apporter de nouveau dans une telle entreprise ?

Eh bien c'est ce que nous découvrirons par un travail méthodique et minutieux de collationnement des différentes sources d'information sur ces hommes ordinaires projetés par les circonstances dans une dimension extraordinaire.

Cette œuvre de mémoire et de respect permettra de remettre en perspective et de comprendre ce qu'ont été leurs vies avant la tragédie qui les a emportés, leurs états d'esprit, leurs souffrances et leurs lueurs d'espoir dans cette tourmente, leur parcours militaire au sein de leurs régiments, leurs actes d'héroïsme, les circonstances de leurs sacrifices et leurs lieux d'inhumation. Pour raviver le souvenir et honorer la mémoire de ces hommes, anonymes pour l'immense majorité d'entre eux, notre objectif est donc d'établir, par un travail de recherche, de relevé et de collecte systématique d'informations ainsi que de documents d'époque, une base de référence sur les « Morts pour la France » du département de l'Isère, constituant ainsi une source de renseignements recoupés la plus complète possible à l'intention des familles et de la communauté des généalogistes :

- usur les poilus de l'Isère, en croisant les relevés de terrain avec les documents disponibles,
- usur les "migrants", originaires d'une autre région et qui ont succombé à leurs blessures ou de maladie dans un des hôpitaux du département.

Dans ce but les actions suivantes sont engagées :

- □ Relevé de tous les monuments aux morts et plaques commémoratives en lien avec la Grande Guerre.
- ☐ Exploitation des bases « Morts pour la France » et « Sépultures de guerre » disponibles sur le site internet « Mémoire des hommes » du Ministère de la Défense.
- Dépouillement des registres matricules relatifs aux soldats originaires de l'Isère.
- □ Dépouillement des actes de décès allant d'août 1914 à fin 1925, portant la mention « Mort pour la France ».
- ☐ Recherche et exploitation de toute autre source d'information permettant de préciser le parcours de ces courageux soldats qui se sont sacrifiés au nom du devoir envers la patrie en danger : JMO et historiques régimentaires, livres d'or, etc.

Évidemment, par respect pour les personnes, nous ne publierons cependant pas certaines données.

Un travail de collecte de documents sera également entrepris pour réunir photographies, cartes postales, correspondances, articles de presse... en vue de l'exposition de nos travaux.

Lors de journées généalogiques, nous aurons ainsi la possibilité de proposer des expositions sur les poilus de l'Isère Morts pour la France, générales ou ciblées sur une commune de l'Isère. Nous nous tiendrons aussi à disposition des collèges et lycées pour participer à leurs projets pédagogiques.

L'objectif visé au niveau national par la démarche « Projet Bleuets » à laquelle nous apportons ainsi notre contribution est de rassembler et de mettre à la disposition du public et des familles toutes les données recueillies au niveau du territoire français, en espérant que toutes les associations fédérées ou non de généalogistes s'engagent dans ce travail de mémoire que nous devons bien à nos valeureux soldats, Car comme vous le savez nous ne connaissons pas le nombre exact de morts.

Pour alimenter ce grand projet, nous comptons sur toutes les bonnes volontés : si vous possédez des documents ou photos concernant vos ancêtres isérois ayant participé à ce conflit, nous vous serions reconnaissants de nous les confier pour numérisation, les originaux vous étant bien sûr restitués. Merci par avance de votre aide.

Nous vous donnons rendez-vous les 6 et 7 juin 2015 pour la **2^è Rencontre Généalogique Nationale sur la Grande Guerre** (expositions, conférences...) organisée par le CGD à **GRENOBLE** sur le site de la **BASTILLE**.

DES NOUVELLES DE FARAMANS

Groupe local Bièvre-Valloire

Mardi 18 novembre 2014 : visite de la Chapelle de Balbins

Chaque année le groupe local Bièvre-Valloire organise une journée détente. Cette année ce sont 40 participants accompagnés par Claude Scarpelli, notre présidente, qui ont visité la Chapelle de Balbins sous la conduite de Louis Belle-Larant, puis l'exposition qui lui a été consacrée à l'occasion des journées du patrimoine.



Historique de La Chapelle de Balbins par Louis Belle-Larant

La chapelle, dédiée à Saint Michel, est située dans le cimetière de Balbins sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Pierre érigée au XIVe et dans laquelle fut fondée en 1525 la chapelle Saint-Michel Archange. La chapelle actuelle a été édifiée après la démolition de l'église en 1839. Elle possède une cloche baptisée en 1839. La chapelle fait l'objet de travaux réguliers de restauration.



"Notre petite Chapelle dont le nom de Saint Michel est une manière d'honorer l'histoire du lieu, est une illustration du patrimoine traversant les siècles, jamais figé, toujours vivant. Immortalisée par Jongkind, elle voit maintenant passer les pèlerins en marche pour Saint-Jacques de Compostelle, venant d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse ou de Savoie. Chemin symbole de l'Europe en paix."



Maquette de la Chapelle de Balbins

A l'occasion des journées du patrimoine, les enfants de l'école d'Ornacieux-Balbins-Penol ont travaillé sur le thème de la Chapelle ; les élèves d'une des classes, sous la conduite de Pierre Quiblier, ont réalisé une magnifique maquette de la chapelle exposée à la bibliothèque du village.



"Le Cimetière de Balbins", de Johan Barthold Jongkind (photo Musée Faure d'Aix les Bains)

Nous avons pu également admirer une série de toiles illustrant la chapelle, réalisées par des peintres locaux avant de terminer notre visite par l'église d'Ornacieux-Balbins.



La Chapelle de Balbins par Claude Genton

Après le repas, pris à Viriville, Louis nous a retracé l'histoire complète de la Chapelle de Balbins.

Michel Gillibert

DE FARAMANS A CHAPAREILLAN, EN PASSANT PAR LA COMEDIE FRANCAISE, SARAH BERNHARDT ET VICTOR HUGO...

Un effet « collatéral » inattendu de cette journée à Balbins a résulté d'un échange, à cette occasion, de notre présidente avec le responsable du groupe local de Bièvre- Valloire sur le projet de celle-ci d'approfondir une parenté avec Gustave Rivet, poète, dramaturge et homme politique du 19^e siècle, intime de Victor Hugo et originaire de Chapareillan, dans la vallée du Grésivaudan. Ceci a conduit Michel Gillibert à évoquer un poème que Gustave Rivet avait dédié, sous le pseudonyme d'Hector L'Estraz, à l'une de ses parentes, originaire de Faramans, Marie Léonide Charvin, appelée à une brillante carrière de tragédienne à la Comédie Française et sur de nombreuses scènes européennes, sous le nom de « Madame Agar ». Les destins de ces deux isérois hors du commun sont présentés dans les lignes qui suivent.

Madame AGAR de la Comédie Française



Marie Léonide CHARVIN, 1832-1891

Marie Léonide Charvin naît à Sedan le 18 sept 1832 de Pierre Charvin, né à Faramans (Isère) et de Marie Fréchuret née en Vienne (Isère).

Pierre CHARVIN, était né à Faramans au hameau des Ramelles le 27 Messidor an VII (15 juillet 1799). Il est le fils de Claude CHARVIN et d'Anne MOGNAT, modeste famille de paysans. Il épouse en premières noces Marie FRECHURET, à Vienne le 13 septembre 1830. Militaire de carrière, il est décoré de la légion d'honneur en octobre 1848 et meurt d'une paralysie à Vienne (Isère), le 18 décembre 1865.

Avec une mère malade et un père qui suit son régiment la petite Marie Léonide va passer une partie de son enfance à Faramans. Elle confiera plus tard à Pauline Savary, son amie intime, que « ce fût le seul temps heureux de sa vie si tourmentée ; elle m'en parlait toujours avec émotion »

En mai 1848, elle n'a pas encore 16 ans lorsque sa mère meurt à Lyon la laissant seule, son père est en garnison à Limoges. Ainsi, six mois plus tard, le 25 novembre 1848 elle épouse à Lyon le sieur NIQUE âgé de 28 ans.

Le couple aurait tenu un Café à Chalon-sur-Saône mais très

vite les relations à l'intérieur du couple se détériorent. Vers 1853 Marie Léonide échappe à son mari et monte à Paris avec l'espoir de n'y être point retrouvée et où elle vit difficilement en donnant des cours de chants et de piano puis en chantant dans les cafés-concerts.

En 1860 elle rencontre, au café-concert du Cheval-Blanc, son compatriote, François Ponsard et son ami Ricourt, professeur d'art dramatique, qui voient en elle une future tragédienne.

Sous la direction de Ricourt, elle débute le 17 janvier 1862 à l'Odéon dans *Phèdre* où elle joue le rôle du personnage principal.

C'est un triomphe. Les journaux du lendemain évoquent une grande tragédienne, une nouvelle Rachel.

Théophile Gautier écrit : « On sent qu'on a devant soi, chose rare, une tragédienne »

Achille Ricourt et le peintre Eugène Delacroix lui avaient, auparavant, conseillé de prendre comme nom de scène Agar.

Mais son vœu le plus cher est d'entrer à la Comédie Française. Elle travaille comme une forcenée et y fait ses débuts en 1863 selon les formes réglementaires du *décret de Moscou* (1812) mais son succès auprès du public indispose les artistes du Théâtre Français. Elle ne sera pas admise comme pensionnaire. En 1866 elle joue à l'Odéon avec la toute jeune Sarah Bernhardt dans *Phèdre* et *Britannicus*. En 1868, Agar joue *François le champi* de George Sand

Toujours à l'Odéon en 1868 elle demande à François Coppée d'écrire une pièce à deux personnages, « *Le Passant* », qu'elle joue le 14 janvier 1869 avec Sarah Bernhardt. C'est un immense succès qui lui vaut d'être conviée aux Tuileries par la princesse Mathilde et d'entrer, enfin, à la Comédie Française en juin 1869

En mai 1870, elle participe à la représentation d'apparat (*Charlotte Corday, acte II*) au théâtre de Vienne pour l'inauguration de la statue de Ponsard.



Le Théâtre de l'Odéon

Survient la guerre de 1870, Mme Agar est à la Comédie Française, elle joue *Le Lion Amoureux* de Ponsard. A la demande pressante du public elle déclamera, quarante soirées de suite, *La Marseillaise*, interdite jusque-là. Par ailleurs, elle participe à l'effort de guerre en installant chez elle une ambulance et en allant recueillir les blessés sur le champ de bataille.

En 1871, après la guerre avec les prussiens, la Commune de Paris oppose les Communards sur la rive droite aux Versaillais. La encore la Comédie Française, située du coté des Communards, envoie Agar participer aux concerts organisés au profit des veuves et des orphelins. Le Figaro dans un article du 15 mai 1871 l'attaque violement. Mais à tous ceux qui lui reprochent cette participation, elle répond invariablement :" Je suis partout où je puis être en aide aux malheureux ".

Plus tard, Edouard Thierry, administrateur de la Comédie Française pendant la Commune, rétablira la vérité dans son livre « La Comédie Française pendant les deux sièges » : « Le Figaro de Versailles insinue que Mme Agar se fera envoyer à Cayenne, parce qu'elle récite des vers pour la Commune. Mme Agar récite des vers pour le Théâtre Français et lui rend ainsi des services dont je la remercie »

Mais cette mise au point interviendra trop tardivement et Agar, mise à l'index à Paris, quitte la Comédie Française en 1872 et part faire des tournées en France, dans les villes de province où elle reçoit un accueil triomphal. Vienne et Grenoble l'accueillent en 1874 avec enthousiasme. Elle est malade à Auch. On la voit à Montélimar en 1877. Elle conduit une véritable petite troupe. M. Marye est son "administrateur des tournées". Agar ne renie pas ses origines, elle sait jouer devant des publics populaires (paysans). Ainsi la Petite Revue du 29 aout 1891 rapporte son succès dans une petite ville du centre de la France : un jour de comice agricole, sous les halles, Agar se rendit vite compte que le public de ce jour, mi-citadin, mi-paysan, ne comprenait pas tout de la tragédie classique. Elle récita un poème de François Coppée (une centaine de vers) et l'auteur précise : "Décrire les trépignements, les cris d'admiration, les bravos sans fin qui accueillirent ce jour-là Melpomène, en tournée, est bien impossible. C'était du délire, de l'extase, et devant quoi ? Devant une centaine de vers."

Elle joue aussi la tragédie à l'étranger (Espagne, Suisse, Belgique, Hollande, Angleterre, Afrique du nord...). En Hollande elle est reçue comme une reine : "à Groningue, une brillante cavalcade accourait au-devant de Mademoiselle Agar. Réception à l'hôtel de ville, harangue du bourgmestre ; le soir, sérénade, retraite aux flambeaux ; escorte d'honneur à l'arrivée et au départ. On aurait pas fait davantage pour une souveraine."

Au cours de ses tournées Agar collectionne des objets en tout genre : tableaux, vieilles faïences, meubles anciens, jouets ... dont une collection de poupées qui restera célèbre. Paul Eudel, en 1882, conte l'histoire suivante : A Bruges, lors d'une tournée elle rendit visite à un ami se son mari qui possédait une magnifique "Maisons de Poupées" provenant d'une princesse d'Orange-Nassau. Emerveillée, elle voulut l'acheter, son propriétaire refusa, mais ayant été ébloui par Agar dans le rôle de Phèdre, il les lui offrit le lendemain. Cette collection prestigieuse représentant l'intérieur d'une maison hollandaise au milieu du XVIIIe siècle fut prêtée par Mme Agar à une exposition au Palais de 'Industrie où elle rencontra un vif succès.

Elle fera deux *brefs* retours à la Comédie Française : en 1878 où elle crée le rôle de Mme Bernard dans *Les Fourchambault* d'Emile Augier et en 1885 .par le rôle d'Agrippine dans Britannicus.

Entre 1872 et 1880 elle fait fortune et aménage un hôtel particulier rue Lenôtre à Paris où elle reçoit le Tout-Paris des arts.

Après 1882 des revers de fortune l'obligent à vendre cet hôtel.

En 1888, alors qu'elle récite *Le Cimetière d'Eylau*, de Victor Hugo, sur la scène des Gobelins, elle est frappée d'hémiplégie. Après cette attaque elle se retire à Rueil où elle vit dans une certaine misère secourue par Sarah Bernhardt et la famille Rothschild. Elle écrit alors ses Mémoires et un traité sur la tragédie qui paraîtront après sa mort.

En 1891, Georges Marye, qu'elle a épousé en 1881, après le décès de Barthélémy Nique, l'emmène en Algérie où elle décède le 14 août 1891 à Mustapha près d'Alger.

La Comédie Française fait rapatrier son corps à Paris. Elle est inhumée au Cimetière Montparnasse dans le caveau de la famille Marye où elle reçoit l'hommage des poètes. La reproduction d'un buste d'Agar réalisé par le sculpteur Henry Cros sera placée sur sa tombe.

En 1912 : une rue du 16e arrondissement de Paris est baptisée : *Marie-Léonide Charvin, dite AGAR (1836-1891)*. A l'entrée de la rue un bas-relief, honore sa mémoire.

En 1917 : la ville d'Alger rend hommage à Agar et appose une plaque sur la maison où elle est décédée.

Cette plaque a été barbouillée de peinture bleue, pour effacer, sans doute, la trace d'une présence française .mais est toujours présente.

Nombreux sont les poètes qui ont rendu hommage à Mme Agar. Voici l'hommage de François Coppée sur sa tombe :

Pour ma part, il suffit qu'aujourd'hui je rappelle -Oh! mais du plus profond d'un cœur reconnaissant!-Ces vers écrits pour elle et célébrés par elle, Ce duo d'un rimeur écolier, le Passant.

Etant l'inspiratrice, elle fut l'inspirée, Près du génie en fleur de la grande Sarah; Et, dans l'inoubliable et magique soirée, Un peu de leur succès sur mon nom s'égara.

Agar a, ce jour-là, décidé de ma vie. Poètes, tous le sont à vingt ans ; mais qui sais ? En serai-je encore un, si la belle Silvia N'avait pas écouté le chanteur qui passait ?

Aussi mon souvenir bénit la chère morte, Servante de la Muse et prêtresse du Beau Lorsqu'avec mes amis les poètes, j'apporte Ma palme à son cercueil, ma pierre à son tombeau.



Buste funéraire de Madame Agar par Henry Cros

Voici ce qu'écrivait Gustave Rivet dans *la Vie littéraire* du 24 janvier 1876 sous le nom de Hector L'Estraz :

AGAR!

O déesse incarnée en des formes mortelles, O mortelle, sculptée en un marbre divin! Armé de son ciseau, l'impuissant Praxitèle D'égaler ta beauté s'efforcerait en vain.

Pour émouvoir nos cœurs selon sa fantaisie, Pour nous faire pleurer et tressaillir, Agar, Pour descendre du ciel à nous, la poésie A pris ton corps, ta voix, ton geste et ton regard.

De la flamme sacrée, éternelle vestale, Ta main, de l'art suprême élève le flambeau Et fait luire à nos yeux les purs rayons du beau.

Muse triste et rêveuse, ou terrible et fatale, La foule, en frémissant, revoit sous ton front pâle La Melpomène antique arrachée au tombeau.

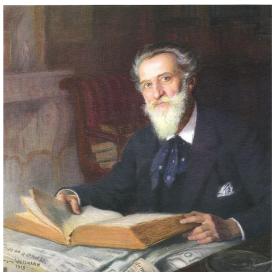
En guise de conclusion, provisoire : Marie Léonide Charvin, dite Madame Agar de la Comédie Française, par son courage et sa volonté, est devenue une grande tragédienne dont la notoriété a largement dépassé nos frontières. Aujourd'hui, à Faramans nous sommes tous, de près ou de plus loin, ses cousins. Ne mérite-elle pas que, dans le village où elle a dit avoir eu "ses meilleurs souvenirs d'enfance", l'on conserve pour toujours sa mémoire ?

Sources:

- Mémoires d'une tragédienne publiées en 1893 dans La Revue Parisienne.
- Archives de La Comédie-Française.
- Bibliothèque Nationale BNF.
- Raymond Laire (Amédée Julien), biographie dauphinoise : Mlle Agar, 1878, Savigné. Vienne
- Paul Guillemin, Le Dauphiné et les dauphinois dans la charge et la caricature, Grenoble 1897, p 31-44.
- Jean-François Grenouiller / Michel Gillibert,
 Mme Agar entre Rachel et Sarah Bernrhardt :
 l'illustre tragédienne viennoise injustement oubliée :
 Bulletin de la Société des Amis de Vienne n° 9 2003
- Dictionnaires divers et revue de presse 1860-1900.

Michel Gillibert

GUSTAVE RIVET



Gustave Rivet en 1913

Gustave Rivet, poète, dramaturge et homme politique, est né à Domène le 25 février 1848 et décédé à Barraux le 20 juin 1936. Ses origines dans cette région remontent avant 1630, date à laquelle ses ancêtres, tous de la région de Chapareillan, Bellecombe, y sont frappés par la peste.

Né de père instituteur, il passe son enfance à Domène. Il y fait de brillantes études au Lycée Stendhal. En 1864 son père, François Rivet, marié en 1842 à Rosalie Murys, est nommé à Nogent-le-Rotrou ou il décède en 1870. Le jeune Rivet quitte ainsi le Dauphiné pour la capitale.

Il étudie au lycée Louis Le Grand à Paris. Il va alors découvrir sa vocation pour la littérature, la poésie et le théâtre. À l'âge de 20 ans, il entreprend la rédaction d'un carnet intime qu'il rédigera tout au long de sa vie. Ce carnet est conservé à la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine de Grenoble

En 1871, il est licencié es lettres et le 7 octobre de la même année, il est présenté Victor Hugo en qui il voit un père spirituel. L'année suivante, il est professeur au lycée de Dieppe, et épouse Laurence Poirel de Kesel en août 1872.



Gustave Rivet dessiné par Gill.

Ses premiers essais littéraires remontent à ses années de collège, mais il publie son premier recueil de poèmes en 1868, *Les Joies de collège*.

En 1870 lors de la guerre Franco Prussienne alors qu'il y participe en qualité d'ambulancier, il rédige *L'Alsacien* (réédité en 1914). En 1871, il publie *Mots d'amour* sous le pseudonyme d'Hector L'Estraz. Début 1874, il publie *Les Voix perdues*.

En 1878, admis dans l'intimité de la famille Hugo, il publie *Victor Hugo chez lui* et en reçoit les félicitations du grand poète. Dans le cercle des amis intimes de Victor Hugo sont commentés les évènements politiques ou les pièces de théâtre qu'ils ont vues. Rivet y fréquente le monde littéraire

Entre 1883 et 1924, la vie politique ne lui laisse que peu de temps à consacrer à la poésie, cependant la Première Guerre mondiale l'incite à exprimer ses idées politiques et Gustave Rivet fait partie de 1888 à 1931 de la ligue franco-italienne qui a pour but de resserrer les liens d'amitié entre les deux pays. Il est vice-président puis président de cette ligue jusqu'en 1931. Il fait de nombreux voyages en Italie et entretien des relations privilégiées avec le général italien Ricciotti Garibaldi et ses six fils dont deux sont tués pendant le conflit. Il participe activement au rapprochement des deux pays qui aboutira en 1915 à l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de la France.

C'est en 1875 qu'il quitte son poste de professeur au lycée Charlemagne de Paris afin de se consacrer au journalisme dans la presse quotidienne et à sa seconde passion, la dramaturgie.

Puis c'est un drame bourgeois intitulé *Le Châtiment* créé en 1879 dans lequel apparaît le thème de la recherche de paternité. Une loi sera votée par le Sénat (Troisième République) en 1910 sous l'impulsion de Gustave Rivet autorisant la recherche de paternité. Suivront d'autres pièces comme *Le Droit du père*.

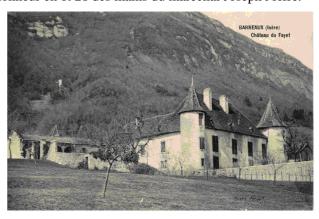
Après quelques postes dans les ministères, l'homme de la troisième république commence alors à 35 ans une très longue carrière politique de 41 ans. Il est élu député, conseiller général, puis sénateur de l'Isère.

Du 18 février 1883 au 27 avril 1902, il est réélu député de la première circonscription de Grenoble. Il est réélu successivement en 1885, 1889, 1893 et devient questeur à la Chambre des députés de 1898 à 1902.

Le 1er août 1886, il est élu conseiller général de Domène et le restera jusqu'en 1904 où il est battu. Mais il représente tout de même le canton de Goncelin de 1905 à 1907.

Le 26 juillet 1903, brillant orateur qui fait ses discours en vers, Gustave Rivet est élu sénateur. En avril 1910, avec un groupe de sénateurs, il est reçu à l'ambassade des Etats-Unis, où il rencontre le président Theodore Roosevelt. Cette année-là, il voyage beaucoup d'après ses carnets intimes: Suisse, Belgique, Piémont et surtout dans son département de l'Isère. Il est questeur au sénat de 1911 à 1918 et devient vice-président du Sénat à partir du 15 mai 1923. Il sera réélu sénateur jusqu'au 6 janvier 1924.

Gustave Rivet fait partie de 1888 à 1931 de la ligue francoitalienne qui a pour but de resserrer les liens d'amitié entre les deux pays. Président de cette ligue jusqu'en 1931 il fait de nombreux voyages en Italie et entretien des relations privilégiées avec le général italien Ricciotti Garibaldi. De 1924 à 1934, Gustave Rivet, retiré de la vie politique, est nommé directeur de l'asile d'aliénés de Perray-Vaucluse dans l'ancien département de Seine-et-Oise. Il reçoit la légion d'honneur en 1928 des mains du maréchal Joseph Joffre.



Acheté en 1894, le château du Fayet sur la commune de Barraux n'est alors qu'un bâtiment presque en ruine mais le site lui convient et surtout il a été le lieu d'un fait historique : Marie Touchet, maîtresse du roi Charles IX de France avait été exilée trois ans dans ce château pour mettre au monde son fils naturel le 28 avril 1573, le roi craignant une tentative criminelle sur l'enfant. Les carnets intimes de Gustave Rivet montrent qu'il s'est attaché à éclaircir cette histoire au point d'en écrire un drame, *Marie Touchet. (En faisant sa généalogie nous avons découvert que dans ce lieu certains de ses ancêtres ont travaillé comme nous avons le constater sur les actes d'état civil)*. En 1934, quatre ans après le décès de son épouse, il se retire dans ce château bien rénové. C'est dans cette demeure qu'il reçoit des admirateurs venus de tous les horizons et pratique l'art d'être grand-père.



Vendanges au Fayet

Il est à l'origine de l'abrogation de l'article 340 du Code civil qui protégeait les hommes contre la recherche en paternité. A partir de 1912, les femmes peuvent entreprendre la démarche. Il aura mis 27 ans pour faire réformer cet article.

Il décède le 20 juin 1936 à l'âge de 88 ans. Il est inhumé à Domène, sa tombe porte son buste.

Texte dérivé de http://fr.wikipedia.org/wiki/Gustave_Rivet

4 adhérents du CGD partagent les mêmes ancêtres que lui : nous publierons prochainement son arbre sur le site et vous pourrez essayer vous aussi de vous y raccrocher...



centre généalogique ou oauphiné

20 avenue Général Champon - BP311 - 38011 Grenoble Cedex 1

Téléphone : 09 52 22 00 02 www.cgdauphine.org

www.cgdauphine.org admin@cgdauphine.org



N° ADHERENT

BULLETIN D'ADHESION 2015

ou de **READHESION** =====

M., Mme, Mlle :		
Née (nom de jeune fille):		
Prénom :		
Année de naissance :19 à		
Profession (ancienne profession pour les retrait	tés):	
Adresse:		
Code Postal : Ville :		
Adresse email :	_@	
Site personnel internet :		
Les informations que vous fournissez font l'objet d'un traitement informeilleur service possible. En application des articles 39 et suivants de informations personnelles qui vous concernent en vous adressant au s	la loi du 6 janvier 1	1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux
Cotisation à l'association pour l'année civile 2015	16,00 €	Notre association étant un cercle d'entraide, nous encourageons vivement les adhérents à se faire connaître auprès des autres membres mais cela reste le choix de chacun:
		\square J'autorise ou \square Je n'autorise pas
		la communication de mon nom et de mon adresse aux autres adhérents du CGD.
Abonnement à 3 numéros de la revue Généalogie & Histoire	14,00 € (*)	Au verso, j'ai pris connaissance du « code de déontologie du généalogiste » que la Fédération Française de Généalogie a
(NB : à partir de 2014 la revue passe de 4 à 3 numéros annuels dont un numéro double en milieu d'année.)		adopté le 25 novembre 2000 comme règle de conduite des généalogistes, et je
(*) Pour les personnes résidant à l'étranger, l'abonnement à la revue est de 16,00 €		m'engage, comme en fait foi ma signature, à le respecter
(participation aux frais d'envoi)		Porter la mention « Lu et approuvé »
Total pour une adhésion		
avec abonnement à la revue	30,00 €	Date :
(**) 32,00 € pour envoi de la revue à l'étranger	(**)	Signature :
Règlement : es	nèces	l Chèque

Vous pouvez aussi régler en ligne avec votre carte bancaire : http://www.cgdauphine.org/adhesion.html

Bulletin à retourner avec votre règlement à l'ordre du Centre Généalogique du Dauphiné à :

C.G.D. BP 311 38011 GRENOBLE CEDEX 1

(Pour **les réadhésions seulement**, si vous souhaitez recevoir le timbre fédéral, joindre une enveloppe timbrée avec vos nom, prénom et adresse).

CODE DE DÉONTOLOGIE DU GÉNÉALOGISTE

1 - L'ENTRAIDE MUTUELLE

- 1.1 Le généalogiste collabore de différentes façons avec ses pairs, avec l'association de généalogie dont il est membre, et les autres organismes œuvrant en généalogie ou dans des domaines connexes.
- 1.2 Le généalogiste partage le fruit de ses recherches en les publiant, ou en déposant une copie de son travail à la bibliothèque d'une société dont il est membre
- 1.3 Le généalogiste fait connaître le sujet de ses recherches afin d'éviter la duplication de travaux semblables par plusieurs à l'insu l'un de l'autre.

2 - LA PROBITE INTELLECTUELLE

- 2.1 Le généalogiste ne doit pas déformer, camoufler, minimiser ou exagérer sciemment la portée des informations recueillies dans le cadre de ses travaux. Ni publier d'informations non vérifiées ou qu'il sait fausses.
- 2.2 Le généalogiste prend soin de ne pas véhiculer d'informations généalogiques erronées, en vérifiant les renseignements recueillis aux sources initiales (état civil, actes notariés, etc.) avant de les diffuser, ou, en cas d'impossibilité, en faisant mention de l'inaccessibilité de la source initiale ou en précisant pour le moins la source d'où il les à lui-même tirées.
- 2.3 Le généalogiste respecte les droits d'auteur et la propriété intellectuelle sur les travaux manuscrits, publiées ou autrement produits par autrui, en ne s'appropriant pas leur contenu sans l'autorisation de leur auteur, sauf dans les limites prévues de la loi.
- 2.4 Le généalogiste rejette le plagiat et indique les sources d'informations consultées, dans l'élaboration de son travail, prenant soin de bien identifier les extraits de texte d'un autre auteur, et de mentionner, s'il y a lieu, la collaboration reçue de collègues ou de groupe de travail.

3 - LE RESPECT DES LIEUX DE RECHERCHE ET DES DOCUMENTS

- 3.1 Le généalogiste respecte les consignes des autorités et les règlements établis dans les différents centres ou lieux de recherches qu'il fréquente.
- 3.2 Le généalogiste effectue ses travaux de recherches dans le respect des autres chercheurs qui l'entourent.
- 3.3 Le généalogiste traite avec le plus grand soin les instruments de travail et les documents mis à sa disposition, qu'ils soient livres, registres, fiches, manuscrits, plan photos, microfilms, microfiches ou données sur support informatique il redouble d'attention et de minuties lorsqu'il s'agit de pièces originales pour ne pas contribuer à leur dégradation.
- 3.4 Le généalogiste ne doit pas annoter ces instruments de recherche ou documents, ni apposer d'inscriptions manuscrites sur ceux-ci, même pour des motifs de correction, mais il est encouragé à signaler à leur détenteur les rectifications qu'il estime devoir y être apportées.
- 3.5 Le généalogiste ne doit pas s'approprier, subtiliser, endommager, ni mutiler les instruments de recherche ou documents mis à sa disposition.

4 - LE RESPECT DU DROIT A LA VIE PRIVÉE

4.1 - Le généalogiste respecte la nature confidentielle de certaines informations, recueillies sur la vie privée des citoyens, faisant preuve de discrétion et de discernement dans la communication, la publication et la diffusion de telles informations, et obtenant, le cas échéant l'autorisation des personnes concernées.

Le généalogiste ne doit sous aucun prétexte diffuser des données généalogiques pouvant porter préjudice à des tiers.

- **4.2** A moins que les personnes visées n'y consentent ou qu'il ne s'agisse d'un fait de commune renommée qu'il lui incombe de faire valoir, le généalogiste ne divulgue pas la filiation d'une personne adoptée légalement.
- **4.3** Le généalogiste respecte, les engagements de discrétion pris lors de la communication d'informations confidentielle, et il répond d'éventuelles violations de tels engagements.

5 - LA SANCTION

Toute contravention au code de déontologie portée à l'attention de l'association peut faire l'objet d'une sanction mais seulement au terme d'une enquête au cours de laquelle le membre concerné a eu le droit de se faire entendre sur les allégations reprochées.

Pour être opposable à un membre de l'association, le code de déontologie doit avoir été signé par lui.